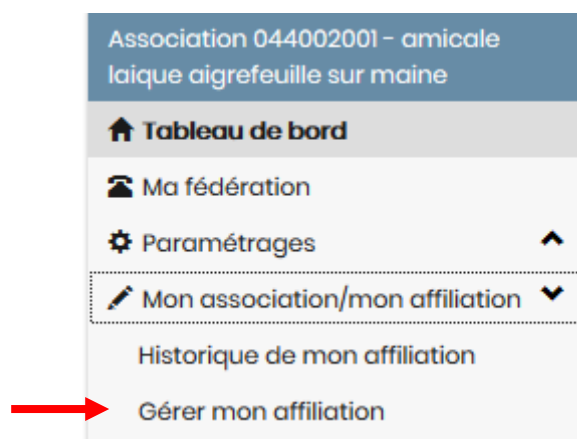


RENOUVELER L’AFFILIATION DE SON ASSOCIATION POUR 2020/2021

Seul le Président ou le Trésorier peuvent renouveler et modifier l'affiliation de l'association.

Pendant toute la saison par le menu « Mon association/Mon affiliation => gérer mon affiliation » ils peuvent mettre à jour les informations sur l'association. Seule la modification des activités en cours de saison nécessitera un appel à la fédération départementale.



Sommaire

ETAPE 1 : Démarrer la procédure de réaffiliation pour 2020/2021	2
Le statut juridique et les choix d'affiliation	4
Les coordonnées de l'association	5
Les responsables de l'association	6
Les caractéristiques de l'association	7
Information sur l'affiliation à l'Usep	8
Information sur l'affiliation à l'Ufolep	9
Information sur l'affiliation culturelle	10
Information RGPD	10
Information assurance	11
ETAPE 2 : Imprimer la demande de réaffiliation 2020/2021 à signer	13
ETAPE 3 : Envoi de la demande de réaffiliation 2020/2021 à la fédération	15
ETAPE 4 : Validation de votre réaffiliation 2020/2021 par la fédération	17

Si votre affiliation est à renouveler, cette zone apparait sur votre tableau de bord :

The screenshot shows the 'MON AFFILIATION' section of the dashboard. A red box highlights the main area with a 0% progress indicator and the text 'Vous n'avez pas encore renouvelé votre affiliation 2020/2021 !'. Below this, a list of steps is shown: 'Démarrer votre demande d'affiliation', 'Transmettre le document de demande à la fédération', and 'Validation par la fédération'. A red arrow points to the 'Démarrer votre demande d'affiliation' step.

Cette zone disparaît dès que l'affiliation 2020/2021 est validée par votre fédération départementale.

ETAPE 1 : DEMARRER LA PROCEDURE DE REAFFILIATION POUR 2020/2021

Pour démarrer le processus de réaffiliation, cliquez sur « Démarrer votre demande d'affiliation »

This is a close-up of the 'MON AFFILIATION' section. The 'Démarrer votre demande d'affiliation' button is highlighted with a red box, and a red arrow points to it from the right.

La fenêtre suivante apparait :

The screenshot shows the 'GÉRER MON AFFILIATION' window. It features a 0% progress indicator and a section titled 'AFFILIATION "2020/2021"'. Below the title, there is a 'Rappel de la procédure de réaffiliation' with a list of steps:

- Mettre à jour les informations sur votre association en ouvrant chaque onglet du formulaire
- Quand vous avez terminé, cliquer en bas de page sur le bouton « enregistrer votre demande de réaffiliation pour "2020/2021" »
- Une fois la demande enregistrée, vous devez l'imprimer et la donner à signer à votre Président qui doit lire attentivement lire le texte d'information sur l'assurance, le dater et le signer
- Il faut ensuite transmettre ce document signé le plus rapidement à la Fédération car c'est la date de réception qui est prise en compte. (vous pouvez déposer le scan du document dans le formulaire webaffiligue, ou transmettre ce scan directement par mail ou sa version papier par courrier).
- Une fois le document reçu et validé par la Fédération, vous recevrez un mail de confirmation et votre affiliation 2018/2019 sera accessible pour vos modifications futures. Vous pourrez procéder au renouvellement par le Webaffiligue des adhésions/licences pour "2020/2021".

 At the bottom, there is a button labeled 'Demander votre affiliation 2020/2021'.

Remarque :

Si vous êtes dans la période du 01/06 au 31/08, Webaffiligue est en « double saison » pour vous permettre de finir la saison en cours qui se clôture le 31/08 et de gérer avec anticipation la saison suivante qui démarre le 01/09/2019.

Vous verrez donc votre affiliation en cours et l'affiliation à renouveler.

GÉRER MON AFFILIATION
☆

100%

AFFILIATION "2019/2020"

Votre affiliation a été validée par votre fédération.

Vous pouvez la mettre à jour à tout moment, sauf pour les activités, où il vous faut contacter votre fédération.

✎ Modifier votre affiliation

0%

AFFILIATION "2020/2021"

Rappel de la procédure de réaffiliation :

- Mettre à jour les informations sur votre association en ouvrant chaque onglet du formulaire
- Quand vous avez terminé, cliquer en bas de page sur le bouton « enregistrer votre demande de réaffiliation pour "2020/2021" »
- Une fois la demande enregistrée, vous devez l'imprimer et la donner à signer à votre Président qui doit lire attentivement lire le texte d'information sur l'assurance, le dater et le signer
- Il faut ensuite transmettre ce document signé le plus rapidement à la Fédération car c'est la date de réception qui est prise en compte. (vous pouvez déposer le scan du document dans le formulaire webaffiligue, ou transmettre ce scan directement par mail ou sa version papier par courrier).
- Une fois le document reçu et validé par la Fédération, vous recevrez un mail de confirmation et votre affiliation 2018/2019 sera accessible pour vos modifications futures. Vous pourrez procéder au renouvellement par le Webaffiligue des adhésions/licences pour "2020/2021".

✎ Demander votre affiliation 2020/2021

La procédure de réaffiliation vous est rappelée dans le texte affichée dans la zone bleue à coté du graphique à 0%.

0%

AFFILIATION "2020/2021"

Rappel de la procédure de réaffiliation :

- Mettre à jour les informations sur votre association en ouvrant chaque onglet du formulaire
- Quand vous avez terminé, cliquer en bas de page sur le bouton « enregistrer votre demande de réaffiliation pour "2020/2021" »
- Une fois la demande enregistrée, vous devez l'imprimer et la donner à signer à votre Président qui doit lire attentivement lire le texte d'information sur l'assurance, le dater et le signer
- Il faut ensuite transmettre ce document signé le plus rapidement à la Fédération car c'est la date de réception qui est prise en compte. (vous pouvez déposer le scan du document dans le formulaire webaffiligue, ou transmettre ce scan directement par mail ou sa version papier par courrier).
- Une fois le document reçu et validé par la Fédération, vous recevrez un mail de confirmation et votre affiliation 2018/2019 sera accessible pour vos modifications futures. Vous pourrez procéder au renouvellement par le Webaffiligue des adhésions/licences pour "2020/2021".

Pour démarrer la réaffiliation, cliquer sur ce bouton :



Votre fiche d'affiliation s'ouvre à l'écran. Les données sont celles enregistrées dans votre précédente affiliation par la Fédération. Vous pouvez modifier l'ensemble des informations.

GÉRER MON AFFILIATION
☆

AFFILIATION 2019/2020

Affiliation à La Ligue N° 044002001

Quel est le statut juridique ?

Association d'étudiant OUI NON

Socio-culturel OUI NON

Affiliation à l'UFOLEP ? OUI NON

Seulement à UFOBOX ? OUI NON

Convention UFOBOX ? OUI NON

Affiliation à l'USEP ? OUI NON

Section USEP ? OUI NON

Demande de réaffiliation pour la saison 2020/2021

Coordonnées
Caractéristiques
Vie associative
USEP
UFOLEP
SOCIO CULTURELLE
Communication

Informations assurance

Coordonnées du siège social

Titre complet

Logo Logo de l'association
Taille recommandée : 200x200 pixels

Votre logo apparaîtra sur votre page d'accueil webaffiligue association et adhérents s'imprimeront sur les demandes de renouvellement de licences et sur les licences ufolep.

LE STATUT JURIDIQUE ET LES CHOIX D'AFFILIATION

Pour commencer, vérifiez votre statut juridique et les affiliations que vous souhaitez obtenir pour 2020/2021 :

Quel est le statut juridique ?

Association d'étudiant OUI NON

Socio-culturel OUI NON

Affiliation à l'UFOLEP ? OUI NON

Seulement à UFOBOX ? OUI NON

Convention UFOBOX ? OUI NON

Affiliation à l'USEP ? OUI NON

Section USEP ? OUI NON

Statut juridique = association loi 1091

3 Choix d'affiliation principaux :

- Socioculturel => l'association a des activités culturelles avec délivrance de cartes culturelles
- Affiliation Ufolep => l'association a des activités sportives avec délivrance de licences Ufolep
- Affiliation Usep => l'association a des activités sportives périscolaires avec délivrance de licences Usep
- Section Usep => (s'ajoute à l'affiliation Usep) pour les associations ayant des sections pour leurs activités culturelles et sportives et qui font des activités périscolaires.

2 Choix d'affiliation spécifiques :

- Association d'étudiants = » associations gérées par des étudiants
- UFOBOX = » associations ayant signées une convention spécifique avec l'Ufolep départementale pour la mise en place d'activités non compétitives soumis à adhésion

Si vous souhaitez les activer, contactez d'abord votre fédération départementale.

Remarque :

Le choix « socioculturel » est indépendant de votre affiliation à la ligue de l'enseignement qui est nécessaire pour vous permettre d'accéder notamment à son service d'assurance APAC proposé dans votre affiliation.

Naviguez ensuite dans les différents onglets pour compléter ou mettre à jour les données enregistrées :


Coordonnées	Caractéristiques	Vie associative	USEP	UFOLEP	SOCIO CULTURELLE	Communication	Informations assurance
-------------	------------------	-----------------	------	--------	------------------	---------------	------------------------

LES COORDONNEES DE L'ASSOCIATION

Dans l'onglet « Coordonnées », vous mettez à jour les informations sur le siège social de l'association :

Coordonnées du siège social

Titre complet : AM... AIGREFEUILLE SUR MAINE

Logo :  Votre logo apparaîtra sur votre page d'accueil webaffiligue association et adhérents s'imprimera sur les demandes de renouvellement de licences et sur les licences ufolep.
 Sélectionner une image

Numéro / Voie : Che... 78

Complément 1 : 11 Rue de la... RD

Complément 2 :

Code postal : 44140

Ville : AIGREFEUILLE SUR MAINE

Téléphone : 02... 78

Fax :

N° RNA :

Site Internet :

Email : we...@...org

Ces informations apparaîtront sur l'espace Webaffiligue de vos adhérents dans le menu « Mon association / ma fédération » :

ADHÉRENT: VOTRE ASSOCIATION ☆

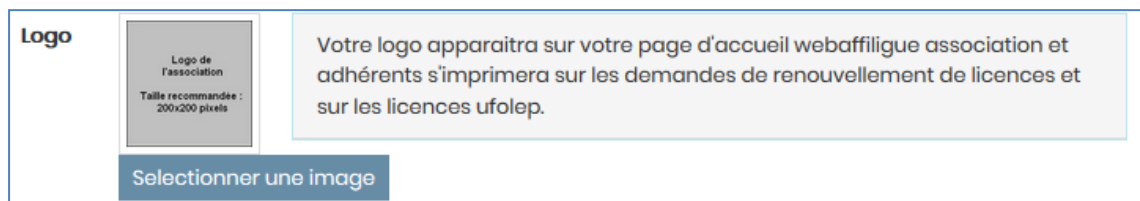
VOTRE ASSOCIATION	VOTRE FÉDÉRATION							
<p>AIGREFEUILLE SUR MAINE</p> <p>Che... 78</p> <p>11 Rue de la... RD</p> <p>44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE</p> <p><u>Site internet:</u></p>	<p>LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL 44</p> <p>9 rue des Olivettes</p> <p>44041 NANTES CEDEX 1</p> <p><u>Site internet:</u> www.fal44.org</p>							
<p>Les contacts de votre association</p> <table border="1"> <tr> <td>Président</td> <td>Trésorier</td> <td>Secrétaire</td> </tr> </table>	Président	Trésorier	Secrétaire	<p>Les contacts de votre fédération</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>PRONOST Anne-Marie</p> <p>UFOLEP</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p> </td> <td> <p>DOUILLARD Bruno</p> <p>FAL</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p> </td> </tr> <tr> <td> <p>CHEVALIER Pierre</p> <p>USEP</p> <p>☎</p> </td> <td> <p>GUERIN Sophie</p> <p>Centre de ressources</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p> </td> </tr> </table>	<p>PRONOST Anne-Marie</p> <p>UFOLEP</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>	<p>DOUILLARD Bruno</p> <p>FAL</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>	<p>CHEVALIER Pierre</p> <p>USEP</p> <p>☎</p>	<p>GUERIN Sophie</p> <p>Centre de ressources</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>
Président	Trésorier	Secrétaire						
<p>PRONOST Anne-Marie</p> <p>UFOLEP</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>	<p>DOUILLARD Bruno</p> <p>FAL</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>							
<p>CHEVALIER Pierre</p> <p>USEP</p> <p>☎</p>	<p>GUERIN Sophie</p> <p>Centre de ressources</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>							

Vous avez la possibilité de scanner le logo de votre association. Il apparaîtra :

- Sur votre tableau de bord Webaffiligue
- Sur le tableau de bord de l'espace de vos adhérents
- Sur les cartes et licences
- Sur les demandes de renouvellement d'adhésion/licence

- Sur vos emails envoyés par Webaffiligue

Pour ajouter votre logo, cliquer sur le bouton SELECTIONNER UNE IMAGE et importer le fichier présent sur votre ordinateur.



LES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION

Dans l'onglet « Coordonnées », vous mettez à jour les informations sur les responsables de l'association :

Coordonnées des responsables

<p>Coordonnées du PRESIDENT</p> <p>N° d'adhésion: 044_07107681</p> <p>Mr C ([redacted]@ligue.org)</p> <p>11 RUE D [redacted]</p> <p>44140 [redacted]</p> <p>Tel: [redacted]</p> <p>Enregistrer une nouvelle personne Modifier ses coordonnées</p> <p>Sélectionner Vider</p>	<p>Coordonnées du TRESORIER</p> <p>N° d'adhésion: 044_07107682</p> <p>Mme C ([redacted]@ligue.org)</p> <p>11 RUE D [redacted]</p> <p>44140 [redacted]</p> <p>Tel: 02 [redacted]</p> <p>Enregistrer une nouvelle personne Modifier ses coordonnées</p> <p>Sélectionner Vider</p>
<p>Coordonnées du SECRETARE</p> <p>N° d'adhésion: 044_99073380</p> <p>Mme O ([redacted]@ligue.org)</p> <p>LA HAUT [redacted]</p> <p>44140 A [redacted]</p> <p>Tel: 06 6 [redacted]</p> <p>Enregistrer une nouvelle personne Modifier ses coordonnées</p> <p>Sélectionner Vider</p>	<p>Coordonnées du CORRESPONDANT / REFERENT</p> <p>Mr L ([redacted]@ligue.org)</p> <p>28 bc [redacted]</p> <p>91120 [redacted]</p> <p>Prendre l'adresse de l'association</p> <p>Enregistrer une nouvelle personne Modifier ses coordonnées</p> <p>Sélectionner Vider</p>

Pour les responsables, vous pouvez mettre les informations sur une personne existante, choisir un autre adhérent de l'association ou saisir une nouvelle personne.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également compléter la liste des responsables en utilisant la fonction « Ajouter... » en bas du tableau des responsables :

Seuls le président, le trésorier et le secrétaire apparaîtront sur l'espace Webaffiligue de vos adhérents dans le menu « Mon association / ma fédération ».

Le correspondant est identifié sur le tableau comme « référent » à contacter :

WEBAFFILIGUE ADHÉRENT.E 2019/2020 WA TEST

Sélectionner un autre espace
Adhésion 044002001 - amicalo laïque al...

Adhésion 044002001 - amicalo laïque algreffeulle sur maine

Tableau de bord

- Mon profil
- Mon association / ma fédération
- Mon adhésion
- Consulter l'agenda
- Webrencontres
- Liens et outils
- Gérer le compte de mon asso via baslcompta

ADHÉRENT: TABLEAU DE BORD

MON ADHÉSION

16 mai 2020

Vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion 2020/2021!

0%

Les étapes de votre demande

- Démarrer votre demande d'adhésion
- Transmettre votre demande à l'association
- Validation par l'association
- Validation par la fédération

ACTUALITÉS

17 janv. 2020

Adhérent ufolep

Adhérent ufolep...

tire la suite

Page 1 sur 1

OUTILS

Bascompta

Lumni

AGENDA

Départemental Association Saisir un nouvel événement

Jeu. 1 oct.

Test enchaînement étapes

01/10/20 LA BAULE

MON RÉFÉRENT

M. CHR. LIN

Il adresse à : st

44140 UR MAINE

Télé. 00 00 00

E-mail: uo@laligue.org

LES CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION

Dans l'onglet « Caractéristiques », vous mettez à jour les informations sur l'association renseignées lors de votre affiliation précédente :

Caractéristiques

16/10/1989

16/10/1989

NANTES

à la Préfecture (ou Tribunal d'instance pour l'Alsace-Moselle) de

Précisez l'objet statutaire de votre association ? (tel qu'il est écrit dans vos statuts)

Combien avez-vous d'Administrateurs ?

1 Hommes

4 Femmes

Budget annuel

? moins de 1 000€

de 1 000€ à 5 000€

de 5 000€ à 10 000€

de 10 000€ à 50 000€

50 000€ et plus

La Ligue de l'enseignement soutient l'engagement des bénévoles. Vous pouvez vous rapprocher de votre Fédération pour connaître les différentes modalités d'accompagnement de votre projet associatif (fonctions des centres de ressources à la vie associative, formation des bénévoles, prêt de matériel et de salles, mise en lien avec d'autres associations du territoire, etc.).

L'affiliation de votre association concerne

Toutes les activités/sections de l'association

Uniquement certaines sections de l'association

A qui s'adressent vos activités ? 1 - exclusivement à vos adhérents

Agréments ministériels

Agrément : 04 - Jeunesse et éducation populaire

Votre association est-elle employeur ?

La Ligue de l'enseignement accompagne les associations dans leur fonction d'employeur. Vous pouvez vous rapprocher de votre Fédération pour connaître les services proposées (Réalisation de bulletins de paye, formation à la fonction employeur, mise en lien avec un appui juridique et/ou un syndicat d'employeurs, aide à la formation des salariés, etc.).

Votre association est-elle employeur ? OUI NON

Vous pouvez également choisir de vous « fédérer » par un acte d'engagement réciproque.

Dispositif association fédérée

L'acte d'affiliation peut se prolonger par un acte d'engagements réciproques. Se fédérer, c'est reconnaître que nos projets convergent vers une même vision de la société, laïque, citoyenne et solidaire. La fédération s'engage dans une étroite relation avec l'association fédérée et l'association à faire vivre son lien avec la Ligue de l'enseignement. Si vous souhaitez envisager ce partenariat, un responsable de la fédération prendra contact au plus tôt avec l'association.

- OUI
 NON

Certains éléments sont obligatoires comme l'objet statutaire, votre budget.

INFORMATION SUR L'AFFILIATION A L'USEP

Dans l'onglet « Usep », qui apparait uniquement si vous avez choisie l'affiliation à l'Usep, vous devez compléter les informations sur vos actions scolaires et périscolaires :

La liste de vos activités périscolaire pratiqués par vos adhérents licenciés Usep :

Vos activités USEP	USEP (Multisports) - 3915
	<input type="text" value="..."/> <input type="button" value="+"/>
	<input type="text" value="3903 - Animation péri-scolaire"/>
	<input type="text" value="3901 - Classes relais"/>
	<input type="text" value="3908 - Formation des délégués élèves"/>
	<input type="text" value="3910 - Garderie scolaire"/>
	<input type="text" value="3907 - Lire et faire lire"/>
	<input type="text" value="3912 - Organisation de classes de découverte"/>
	<input type="text" value="3913 - Organisation de séjours linguistiques"/>
	<input type="text" value="3911 - Travail avec les familles"/>

Le lieu d'action de votre association :

L'association est:

L'association se situe: En ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)
En QPV (Quartier Prioritaire de la Ville)

Votre vie statutaire au sein de l'association

Vie statutaire de l'association (Situation à la date de l'affiliation)

L'association dispose-t-elle d'un Comité Directeur ? (obligatoire) OUI NON

Nombre total de membres adultes élus (Indiquer 0 si pas de Comité Directeur) (obligatoire)

Nombre total d'enfants élus (Indiquer 0 si pas de Comité Directeur) (obligatoire)

Nombre total de parents d'élèves élus (Indiquer 0 si pas de Comité Directeur) (obligatoire)

Nombre de femmes adultes élues (Indiquer 0 si pas de Comité Directeur) (obligatoire)

Votre vie sportive

Vie Sportive	
L'association a-t-elle rédigé un projet ? (obligatoire)	<input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
Si oui, le projet et les activités USEP sont-ils inscrits au projet d'école ? (obligatoire)	<input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
Combien d'enfants en situation de handicap (reconnus MDPH) ont participé aux rencontres sportives USEP en 2019 / 2020 (obligatoire) :	<input type="text" value="0"/>

INFORMATION SUR L'AFFILIATION A L'UFOLEP

Dans l'onglet « Ufolep », qui apparaît uniquement si vous avez choisie l'affiliation à l'Ufolep, vous devez compléter les informations sur vos activités sportives :

La liste précise des activités pratiquées par vos adhérents pour obtenir leur licence Ufolep :

Les activités UFOLEP pratiquées au sein de votre association													
Ces données « activités » ne peuvent pas être modifiées en cours de saison par internet. Prenez contact avec la Fédération qui peut faire cette modification.													
L'association sportive souhaite être identifiée comme "Association UFOLEP Multi-activités" donc les codes activités sont détaillés ci-dessous.	<input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON												
Vos activités Sportives UFOLEP													
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Désignation</th> <th></th> <th>Section</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>22007 - Yoga Qi-Gong</td> <td>22007</td> <td>Section Yoga - Mr XXXXX (4) ▾</td> </tr> <tr> <td>26030 - Accro-Basket</td> <td>26030</td> <td>Section Acro-Basket - Mr YYYY (5) ▾</td> </tr> <tr> <td>29042 - Acrobranche - parcours acrobatiques</td> <td>29042</td> <td>Section principale (1) ▾</td> </tr> </tbody> </table>	Désignation		Section	22007 - Yoga Qi-Gong	22007	Section Yoga - Mr XXXXX (4) ▾	26030 - Accro-Basket	26030	Section Acro-Basket - Mr YYYY (5) ▾	29042 - Acrobranche - parcours acrobatiques	29042	Section principale (1) ▾
Désignation		Section											
22007 - Yoga Qi-Gong	22007	Section Yoga - Mr XXXXX (4) ▾											
26030 - Accro-Basket	26030	Section Acro-Basket - Mr YYYY (5) ▾											
29042 - Acrobranche - parcours acrobatiques	29042	Section principale (1) ▾											

Remarque :

Par défaut une activité est rattachée au « Correspondant asso ». Si vous avez identifié des responsables de section dans le menu « Paramétrage => Gérer plusieurs sections, écoles ou classes », vous pouvez associer une ou plusieurs activités à ce responsable de section.

Désignation		Section
22007 - Yoga Qi-Gong	22007	Section Yoga - Mr XXXXX (4) ▾

La gestion des sections permet à la fédération de vous adresser, sur demande, une facture de licence à cette section. Elle permet aussi à l'Ufolep d'écrire aux responsables d'activités des associations au lieu du correspondant générique qui devra relayer l'information aux responsables.

Comment souhaitez vous gérer les certificats médicaux de vos licenciés ?
Ce choix est valable pour l'ensemble de la saison sportive.

Pour les associations UFOLEP : gestion des certificats médicaux

Afin de raccourcir les délais de traitement des demandes de licences par le comité départemental, il vous est proposé de procéder à la vérification et à la conservation des certificats médicaux de vos adhérents.

Je m'engage à vérifier la conformité des certificats médicaux et à les conserver pendant 10 ans OUI

NON (l'association devra les transmettre à la Fédération)

Pour la 1ère prise de licence, il est demandé de présenter un certificat médical de non contre-indication de moins de 1 an pour les activités sportives demandées avec la mention «compétition» si pratique compétitive.

Pour le renouvellement de licence, la présentation d'un certificat médical peut ne pas être demandé (pour les activités R1, Ecole de sport R2 et Activités aquatiques d'entretien), demandé tous les ans (pour les activités à conditions particulières : Rugby (R2), Tir sportif (R2), Alpinisme (R3), Plongée sous-marine (R3), Spéléologie (R3) + toutes les activités R4 et R6 (sports mécaniques) ou enfin, tous les 3 ans (toutes les autres activités).

L'Ufolep vous propose une adhésion à son partenaire CNEA – Syndicat employeur au service des associations sportives ayant des besoins de conseils juridiques sur la gestion de leur salarié. Vous pouvez décliner cette offre gratuite :

Adhésion au CNEA

Au travers de votre affiliation à l'Ufolep, vous êtes adhérent au CNEA (Conseil National des Employeurs d'Avenir), organisation professionnelle de la branche du sport. L'Ufolep prend en charge votre cotisation CNEA dans le cadre d'une adhésion groupée.

Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, merci de cocher cette case :

INFORMATION SUR L'AFFILIATION CULTURELLE

Dans l'onglet « Socioculturelle », qui apparaît uniquement si vous avez choisie l'affiliation culturelle, vous pouvez compléter la liste de vos activités culturelles pratiquées par vos adhérents

Vos activités socioculturelles				
050204 - Groupe d'étude ou de recherche	050204	Section principale (1)	▼	✖
3907 - Lire et faire lire	3907	Section principale (1)	▼	✖
-			▼	+

Remarque :

Par défaut une activité est rattachée au « Correspondant asso ». Si vous avez identifié des responsables de section dans le menu « Paramétrage => Gérer plusieurs sections, écoles ou classes », vous pouvez associer une ou plusieurs activités à ce responsable de section.

3907 - Lire et faire lire	3907	Section Lire et Faire lire - Mme VVVVVV (6)	▼
---------------------------	------	---	---

La gestion des sections permet à la fédération de vous adresser, sur demande, une facture d'adhésion à cette section. Elle permet aussi à la fédération d'écrire aux responsables d'activités des associations au lieu du correspondant générique qui devra relayer l'information aux responsables.

INFORMATION RGPD

Dans l'onglet « Information RGPD » nous vous proposons de nous indiquer ce que nous pouvons faire avec les coordonnées communiquées dans votre fiche d'affiliation :

Autorisation d'utilisation des coordonnées de votre association

- Acceptez-vous de figurer dans un annuaire des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, de l'Ufolep, de l'Usep ? OUI NON
- Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP (4), l'USEP communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ? OUI NON
- Acceptez-vous d'être géolocalisé sur le site de l'ufolep nationale (www.ufolep.org) ? OUI NON

– (4) Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés Gymnova, Nouansport, Sveltus (Gym) ; Univdl (syndicat des véhicules de loisirs) ; Casalsport (multisport) pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. (cf. Liste sur www.ufolep.org).

Vous pouvez consulter le texte d'information RGPD obligatoire et les coordonnées de la personne à contacter à la Ligue de l'enseignement qui administre Webaffiligue si vous avez des interrogations

TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par la Ligue de l'enseignement font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, et la gestion de l'affiliation de l'association et de l'adhésion de ses membres. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliation et d'adhésion peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation partenariale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les services proposés ou distribués par la Ligue de l'enseignement. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse : rgpdaffi@laligue.org. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

INFORMATION ASSURANCE

Dans l'onglet « Information assurance » vous pouvez consulter le texte d'information sur la procédure pour bénéficier de l'assurance proposée par la ligue de l'enseignement avec son service interne APAC ASSURANCES dans le cadre de votre affiliation culturelle, Ufolep et /ou Usep. Vous pouvez également consulter la notice d'information sur la garantie multirisque proposée.

Le responsable affiliation de votre Fédération départementale est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les garanties proposées par la Multirisque Adhérents Association, et sur la fiche diagnostic qui permet d'évaluer les besoins de votre association. Si vous ne voyez l'utilité d'en bénéficier cette année, informez en la fédération qui vous communiquera dans ce cas la procédure à suivre.

Selon le choix de vos affiliations, 2 textes différents visibles à l'écran :

Si vous avez choisi uniquement l'affiliation culturelle et/ou l'affiliation Ufolep

L'affiliation à la Ligue de l'enseignement n'accorde pas de garanties d'assurances. Seules les adhésions de tous les membres, dirigeants et pratiquants (titulaires d'une carte et/ou d'une licence) de l'association octroient les couvertures de la MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la responsabilité civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents. **Cette couverture doit être validée après régularisation d'une FICHE DIAGNOSTIC** qui devra considérer l'ensemble des membres, dirigeants, pratiquants et usagers même temporaires.

En ce qui concerne les activités sportives : toute association est tenue par le Code du Sport (Art. L321-1) de souscrire un contrat d'assurance en Responsabilité Civile pour elle-même et pour ses adhérents, dirigeants et pratiquants. Le contrat qu'a conclu l'UFOLEP avec l'APAC procure aux associations (ou sections d'associations) affiliées à l'UFOLEP ces garanties obligatoires (En cas de refus des conditions énoncées, veuillez contacter votre Comité Départemental Ufolep ainsi que votre délégation départementale APAC).

En vous réaffiliant à la Ligue de l'enseignement vous avez attesté :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance du bulletin d'informations et de la notice descriptive d'assurance qui m'ont été remises (Consulter le document PDF: MAA mixtes),
- avoir noté qu'au terme de l'article 3 de cette notice :
 - cette Multirisque est accordée à la condition que la totalité des membres de mon association (ou de la section d'association) soit titulaire d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence UFOLEP le cas échéant,
 - seules sont garanties les activités impliquant uniquement des personnes titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence UFOLEP le cas échéant, dans le cas contraire (activités ouvertes à des personnes non titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement, qu'il s'agisse ou non de membres de l'association ou de sections non affiliées), une souscription complémentaire spécifique est indispensable. Votre demande d'affiliation sera validée à compter de sa date de réception par la Fédération départementale.
- avoir noté pour l'organisation d'activités sportives classées en Risques 5 (R5) et 6 (R6) que le bénéfice de ces garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des règles et consignes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement figurant dans la Fiche Diagnostic.
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale APAC. Pour les activités sportives, les licences UFOLEP devront avoir été préalablement homologuées.

ATTENTION : Pour les activités classées en risques 4 (R4), seule une souscription spécifique auprès de l'APAC permet de bénéficier des garanties d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident.

Nous vous invitons à contacter votre responsable Apac départemental pour des informations complémentaires sur la couverture assurance de votre association et de vos adhérents.

Si vous avez choisi l'affiliation uniquement à l'Usep

Dans le cadre du système déclaratif en vigueur qui contractualise la relation assurance entre l'APAC et l'association USEP, il est vivement conseillé de compléter la fiche diagnostic spécifique APAC/USEP.

Par ailleurs, la fiche diagnostic reste nécessaire pour la validation de vos assurances concernant les activités hors temps scolaire, telles que -accueil de loisirs, activités péri-scolaires, activités avec accueil de public (bals, kermesses), dispositifs d'accompagnement scolaire, etc. **Aucune attestation d'assurance (exemples : occupation de locaux occasionnels, responsabilité civile d'une action) ne pourra être délivrée par les services de l'APAC en l'absence du retour de cette fiche diagnostic dûment remplie.**

L'affiliation à la Ligue de l'enseignement permet à l'association USEP ou à l'association scolaire de bénéficier gratuitement de la « MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION » de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la Responsabilité Civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents.

En signant votre demande d'affiliation vous avez attesté :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance de la notice descriptive d'assurance qui m'a été remise (Consulter le document PDF: MAA Scolaires) ,
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale.

Au-delà des activités Usep en temps scolaire ou hors temps scolaire, la carte péri-scolaire est un véritable passeport assurance qui couvre l'enfant dans les activités et manifestations péri-scolaires extérieures à l'école si elles s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'établissement et si elles sont matérialisées par un contrat éducatif local ou une convention de partenariat. Si leur effectif correspond à l'effectif de l'établissement, celui-ci bénéficie sur simple demande du directeur, sans cotisation supplémentaire, de la garantie « contrat d'établissement » pour l'ensemble des activités à l'intérieur et à l'extérieur de cet établissement : responsabilité civile, assistance juridique, accidents corporels, biens des personnes et assistance aux personnes.

Particularités des associations sportives s'affiliant à l'Ufolep :

En signant la demande d'affiliation, vous allez demander à bénéficier des garanties APAC. Le code du sport vous permet de choisir votre assureur. Vous avez donc la possibilité de mentionner que vous ne souhaitez pas bénéficier de l'assurance APAC proposée par l'Ufolep et la Ligue de l'enseignement. Attention ni l'association ni les licenciés ne pourront bénéficier des services assurance pendant toute la saison sportive.

Refus APAC

Refus de toutes les garanties APAC par l'association sportive Ufolep

Si cette case est cochée, elle indique que :

- l'association informe la fédération qu'elle refuse le jour du renouvellement de son affiliation la totalité des garanties proposées par l'APAC Assurance (Responsabilité Civile et Individuelle Accident) pour l'ensemble de ces activités et de ses adhérents/licenciés pour toute la saison en cours.
- la demande d'affiliation datée et signée est rayée par la mention "sans assurance" et elle est accompagnée d'une attestation d'assurance en cours de validité.
- Pour toute question, prendre contact avec le responsable APAC Assurance de votre Fédération départementale.

Nous vous invitons à prendre contact avec la fédération départementale pour en discuter. Il faudra également communiquer une attestation d'assurance pour la saison d'affiliation et les demandes de renouvellement de licence Ufolep afficheront un texte notifiant que la licence Ufolep est sans couverture assurance.

Quand vous avez terminé la mise à jour des informations de votre fiche d'affiliation, cliquez en bas de page



Répondre oui au message suivant :

Merci de confirmer x

Etes vous sur de valider votre demande de réaffiliation ?

Le message suivant vous rappelle la suite de la procédure pour vous renouveler votre affiliation :

Informations

Votre demande d'affiliation est bien enregistrée pour la saison 2020/2021. Elle a été transmise à votre Fédération.

Pour qu'elle puisse être validée, il faut :

- Cliquer sur le bouton IMPRIMER qui va s'afficher à la fermeture de cette fenêtre en bas
- Donner ce document à votre Président qui doit la signer
- Transmettre ce document rapidement à la Fédération :
 - format papier par courrier
 - scan à enregistrer sur webaffiligue ou à transmettre par courriel

Une fois ce document reçu la fédération validera votre demande de réaffiliation pour la saison

✕ Fermer

ETAPE 2 : IMPRIMER LA DEMANDE DE REAFFILIATION 2020/2021 A SIGNER

Une fois que vous avez fermé cette fenêtre, votre fiche association apparaît dans un écran unique.

La procédure de réaffiliation faite par Webaffiligue ne permet pas de déroger à l'obligation d'une signature manuscrite sur la demande de réaffiliation 2020/2021 qui vous propose de bénéficier d'une couverture assurance.

Note :

A ce jour, nous ne pouvons pas vous proposer de signature numérique (signature internet). Elle répond à un cadre légal avec des normes européennes et un coût financier qui ne nous permettent pas aujourd'hui de l'implanter dans nos applications.

Un bouton « Imprimer » est en haut et en bas de la page pour vous permettre d'imprimer la fiche simplifiée en recto A4.

En haut de page :

☆
GÉRER MON AFFILIATION

REAFFILIATION 2020/2021 PAR WEBAFFILIGUE

Affiliation à La Ligue N° 044002001

Quel est le statut juridique ? 1100 - Association loi 1901

Association d'étudiant OUI NON

Socio-culturel OUI NON

Affiliation à l'UFOLEP ? OUI NON

Seulement à UFOBOX ? OUI NON

Convention UFOBOX ? OUI NON

Affiliation à l'USEP ? OUI NON

Section USEP ? OUI NON

! Affiliation 2020/2021 en attente de transfert à la fédération pour traitement

Imprimer la demande d'affiliation à signer
←

Coordonnées du siège social

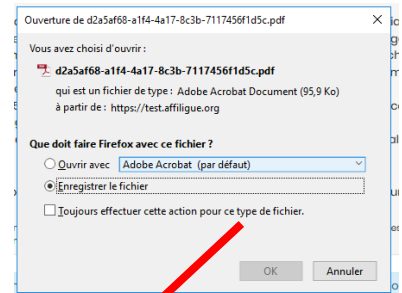
Titre complet AMICALE LAIQUE AIGREFEUILLE SUR MAINE


Logo

Webaffiligue va vous proposer de télécharger un fichier PDF.

Attention :

Si vous avez installé une application dans votre navigateur internet préféré comme bloqueur de Pop-up (nouvelle fenêtre) ou si votre anti-virus bloque le chargement de fichier, il se peut qu'il ne se passe rien quand vous cliquez sur le bouton « Imprimer la demande d'affiliation à signer ». Votre navigateur doit vous signaler ce blocage en haut de page et vous devez pouvoir passer outre ce blocage et l'autoriser manuellement.





la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

RENOUVELLEMENT D'AFFILIATION D'UNE ASSOCIATION A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

2020/2021

Mettez à jour les informations relatives à votre association, en corrigeant/complétant les données ci-dessous sur le document papier ou sur www.affiligue.org. La saison commence le 1er septembre 2020 et se termine le 31 août 2021.

N° d'affiliation
044002001

Pour vous affilier à l'ufolep et à l'usep, cochez : **ufolep** **usep**

TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

Nom de l'association AMICALE LAIQUE AIGREFEUILLE SUR MAINE

Adresse Che: [redacted] UR MAINE

Tél. 022: [redacted]

Coordonnées des dirigeant.es

Président.e ou responsable légal.e

Nom Prénom [redacted]

Adresse 11 R [redacted]

Tél. 022: [redacted]

Trésorier.e ou responsable légal.e

Nom Prénom [redacted]

Adresse 11 R [redacted]

Tél. 0228 [redacted]

Correspondant.e

Nom Prénom [redacted]

Adresse 11 [redacted]

Tél. 00 [redacted]

Caractéristiques et activités

Etes-vous une association employeuse ? Oui Non

Si oui, précisez votre convention Sport Animation Autre

Liste des activités

Groupe d'étude ou de recherche (050204), Yoga Qi-Gong (22007), Accro-Basket (26030), Acrobranche - parcours acrobatiques (29042), Lire et faire lire (3907), USEP Multisports (3915)

Si votre association s'affilie à l'Ufolep

- L'association s'engage à vérifier et conserver les certificats médicaux de ses adhérents ? Oui Non
(si la case «non» est cochée, la structure devra les transmettre au comité départemental).

- Au travers de votre affiliation à l'Ufolep, vous êtes adhérent au CNEA (Conseil National des Employeurs d'Avenir), organisation professionnelle de la branche du sport. L'ufolep prend en charge votre cotisation CNEA dans le cadre d'une adhésion groupée. Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, merci de cocher cette case :

Assurance

L'affiliation à la Ligue de l'enseignement n'accorde pas de garanties d'assurances. Seules les adhésions de tous les membres dirigeants et pratiquants (titu-laires d'une carte et/ou d'une licence) de l'association octroient les couvertures de la MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la responsabilité civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents. Cette couverture doit être validée après régularisation d'une FICHE DIAGNOSTIC qui devra considérer l'ensemble des membres, dirigeants, pratiquants et usagers même temporaires.

En ce qui concerne les activités sportives : toute association est tenue par le Code du Sport (Art. L321-1) de souscrire un contrat d'assurance en Responsabilité Civile pour elle-même et pour ses adhérents, dirigeants et pratiquants. Le contrat qu'a conclu l'Ufolep avec l'APAC procure aux associations (ou sections d'associations) affiliées à l'Ufolep ces garanties obligatoires*.

J'atteste :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance du bulletin d'information et de la notice descriptive d'assurance qui m'ont été remises,
- avoir noté qu'au terme de l'article 3 de cette notice :
 - cette Multirisque est accordée à la condition que la totalité des membres de mon association (ou de la section d'association) soit titulaire d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence Ufolep le cas échéant,
 - seules sont garanties les activités impliquant uniquement des personnes titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence Ufolep le cas échéant, dans le cas contraire (activités ouvertes à des personnes non titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement, qu'il s'agisse ou non de membres de l'association ou de sections non affiliées), une souscription complémentaire spécifique est indispensable. Votre demande d'affiliation sera validée à compter de sa date de réception par la Fédération Départementale.
- avoir noté pour l'organisation d'activités sportives classées en Risques 5 (R5) et 6 (R6) que le bénéfice de ces garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des règles et consignes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement figurant dans la Fiche Diagnostic.
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale APAC. Pour les activités sportives, les licences Ufolep devront avoir été préalablement homologuées.

ATTENTION : Pour les activités classées en risques 4 (R4), seule une souscription spécifique auprès de l'APAC permet de bénéficier des garanties d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident.

Signature du/de la responsable légal.e

Information CNIL : La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à votre Fédération départementale ou vous connecter sur www.affiligue.org.

* En cas de refus des conditions énoncées, veuillez contacter votre Comité Départemental Ufolep ainsi que votre Délégation départementale APAC.

14/18

Centre Confédéral - 17/05/2020


Si tout est correct, daté et signé le document :

licence Ufolep le cas échéant, dans le cas contraire (activités ouvertes à des personnes non titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement, qu'il s'agisse ou non de membres de l'association ou de sections non affiliées), une souscription complémentaire spécifique est indispensable. Votre demande d'affiliation sera validée à compter de sa date de réception par la Fédération Départementale.

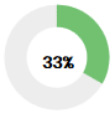
- avoir noté pour l'organisation d'activités sportives classées en Risques 5 (R5) et 6 (R6) que le bénéfice de ces garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des règles et consignes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement figurant dans la Fiche Diagnostic.
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale APAC. Pour les activités sportives, les licences Ufolep devront avoir été préalablement homologuées.

ATTENTION : Pour les activités classées en risques 4 (R4), seule une souscription spécifique auprès de l'APAC permet de bénéficier des garanties d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident.

Signature du/de la responsable légal.e



Quittera l'affichage de la page en cliquant en bas de page sur le bouton FERMER LE DOCUMENT. Webaffiligue revient sur l'écran de suivi de votre réaffiliation : vous avez avancé à 33% de la procédure.




33%

AFFILIATION "2020/2021"

Vous avez enregistré votre demande d'affiliation, vous devez :

- Donner la demande imprimée à signer à votre Président
- Votre président doit attentivement lire le texte d'information sur l'assurance, le dater et le signer
- Transmettre ce document signé le plus rapidement à la Fédération car c'est la date de réception qui sera prise en compte. (Vous devez cliquer sur le bouton ci dessous et nous préciser si vous envoyez le document papier signé par courrier ou si vous souhaitez l'envoyer numériquement en enregistrant le scan du document signé).
- Une fois le document validé par la Fédération (information affichée dans votre menu « mon affiliation », vous pourrez procéder au renouvellement par le Webaffiligue des adhésions/licences pour "2020/2021".



✎ Modifier votre affiliation

H Transmettre le document de demande d'affiliation 2020/2021

Si vous constatez des erreurs ou des oublis de modifications, vous pouvez toujours modifier votre fiche de renouvellement d'affiliation tant que vous êtes à l'étape 33 % en cliquant sur le bouton MODIFIER VOTRE AFFILIATION


ETAPE 3 : ENVOI DE LA DEMANDE DE REAFFILIATION 2020/2021 A LA FEDERATION


Pour finir votre demande de réaffiliation, il faut l'envoyer à la Fédération. Cliquez sur ce bouton :

H Transmettre le document de demande d'affiliation 2020/2021

Le message suivant apparaît :

Transmettre le document de demande d'affiliation 2020/2021

 Par courrier

 Sous format numérique

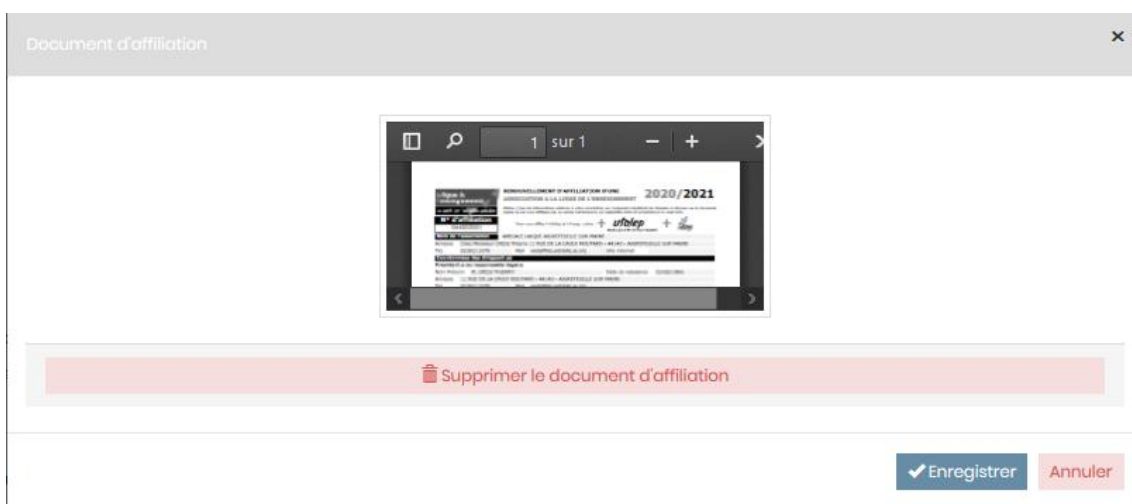
✖ Annuler

Si vous le pouvez, privilégier la transmission numérique.

Si vous choisissez PAR COURRIER :

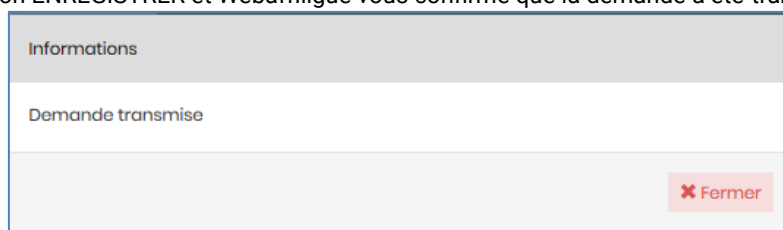
La demande informatique est transférée immédiatement à la fédération mais Il faut remettre rapidement à la Fédération la demande de réaffiliation papier datée et signée par courrier. Pour éviter un déplacement dans les locaux de la fédération et si vous avez la possibilité de scanner le document, vous pouvez l'envoyer depuis votre boîte email personnel en copie scannée.

Un message confirme que la Fédération a été informée de votre demande et qu'elle doit recevoir une demande



Si le scan est de mauvaise qualité il ne sera pas accepté par la fédération.

Cliquer sur le bouton ENREGISTRER et Webaffiligue vous confirme que la demande a été transmise :



Vous revenez à la page indiquant le suivi de votre demande de réaffiliation qui est maintenant à 75% : en attente de validation par la Fédération.

66%

REAFFILIATION "2020/2021"


Vous avez enregistré votre demande d'affiliation, vous avez adressé par courrier votre demande d'affiliation "2020/2021" signée par votre président.

Votre demande d'affiliation est en attente de réception et de traitement.

Dès que votre affiliation sera traitée par votre fédération, vous recevrez un Mail d'alerte notifiant le changement de statut de votre demande.

ETAPE 4 : VALIDATION DE VOTRE REAFFILIATION 2020/2021 PAR LA FEDERATION

Quand votre fédération aura validé votre affiliation, votre page webaffiligue de suivi de votre demande d'affiliation affichera :




100%

AFFILIATION "2020/2021"

Votre affiliation a été validée par votre fédération.

Vous pouvez la mettre à jour à tout moment, sauf pour les activités, où il vous faut contacter votre fédération.



✎ Modifier votre affiliation

A noter que votre Tableau de bord affiche dorénavant le message « Bienvenue sur Webaffiligue »



The screenshot shows the 'ASSOCIATION: TABLEAU DE BORD' interface. The main content area features a 'Bienvenue sur Webaffiligue' message dated 16 mai 2020. Below this is an 'ACTUALITÉS' section with a post from 14 mai 2020 titled 'prochaine réunion web vendredi 15 mai à 20h30', inviting members to a conference. To the right, there are sections for 'OUTILS' (listing Compta and Lumni), 'AGENDA' (with a 'Test enchaînement étapes' event on 01/10/20), and 'MON RÉFÉRENT' (contact information for the Maine region).

Vous pouvez maintenant gérer le renouvellement de vos adhérents.